

VARIÉTÉS.

Un sieur Gromer se présente pour formuler sa déposition contre Cordonnet, chanteur ambulant.

LE PRÉSIDENT, à Gromer.—Quel est votre état?

LE PLAIGNANT.—Chapeau chinois dans la garde nationale.

—Ce n'est pas là une profession.

—C'est celle dont je m'honore; mettez l'ordre, si vous voulez.

—Expliquez les faits dont vous vous plaignez.

—Je connais Cordonnet pour être venu quelquefois boire la goutte à la maison; je lui dois la justice de dire qu'il s'y est toujours trouvé, mais jamais il ne l'avait été comme le jour en question. Il avait bu au moins vingt-cinq petits verres de choses et d'autres, et comme je ne voulais plus lui en donner, vu qu'il devenait méchant, il s'est mis à m'agonir. Je l'ai appelé *sac-a-vin*. « Si tu répètes cela, qu'il me dit, tu verras!... » Je le répétai, et, en effet, je vis.... trente-six chandelles, quoi! J'ai toujours pensé qu'il m'avait donné un soufflet!

LE PRÉSIDENT, au prévenu.—Cordonnet, qu'avez-vous à répondre ce que vous venez d'entendre?

LE PRÉVENU.—Moi?.... Je ne connais rien de petit comme un liquoriste qui se plaint des ivrognes; tu devras les porter dans ton cœur, leur baisser les pieds; tes pièces de cent sous sont faites d'ivrognes; c'est eux qui te nourrissent, Chinois!....

LE PLAIGNANT.—Chapeau chinois, s'il vous plaît; ne confondons pas.

LE PRÉSIDENT.—Convenez-vous avoir porté des coups au plaignant?

LE PRÉVENU.—Est-ce que je sais? Je ne me souviens de rien, excepté que le Chinois m'a refusé à boire.

LE PLAIGNANT.—Cela vous apprendra à ne plus boire ainsi.

LE PRÉVENU.—Ça vous est bien aisément à dire; quand on a chanté pendant six heures un tas de fariboles, je vous prie de croire qu'on a le gosier sèche; il n'y a pas à dire, faut boire, dans notre état; je n'ai pas envie de mourir de la *ripic*.

Le tribunal le condamne à quinze jours de prison.

—Vous bâillez, disait une femme à son mari.

—Ma chère amie, lui dit celui-ci, le mari et la femme ne font qu'un, et, quand je suis seul, je m'ennuie.

Un homme allait, depuis trente ans, passer toutes les soirées chez madame de.... Il perdait sa femme; on cru qu'il épouserait l'autre, et on l'y encourageait. Il refusa.

—Je ne saurais plus, dit-il, où aller passer mes soirées.

M. B...., ayant perdu sa femme, voulut se donner la triste consolation d'accompagner la défunte jusqu'au Père-Lachaise.

Le soir même de l'enterrement, un ami de M. B.... étant allé lui porter ses compliments de condoléance, l'engageait à ne pas se laisser abattre par le chagrin.

—Il faut tâcher de vous distraire, lui disait-il; dans votre état de santé, l'exercice est une bonne chose.

—C'est vrai, répondit M. B..., et cette promenade de tantôt m'a fait grand bien.

On disait à Delon, médecin mesmérise: « Eh bien, M. de B.... est mort, malgré la promesse que vous aviez faite de le guérir.

—Vous avez été absent, répondit Delon, vous n'avez pas suivi les progrès de la cure: il est mort guéri."

Un médecin homéopathe était appelé à constater la mort d'une de ses clientes, que ses soins, pas plus que ceux des allopathes qui l'avaient précédé, n'avaient pu réussir à sauver. Voulant montrer, malgré l'irréversible force de ce témoignage, la supériorité de son traitement, le disciple d'Hahnemann rédigea un certificat dans les termes suivants:

« Je, soussigné, certifie que madame X.... est morte d'une maladie inconnue, dont je l'avais guérie; mais que, vu son grand âge, elle n'a pu supporter la convalescence. »

L'honneur du pavillon était sauvé.

Mme de B...., se sentant souffrante, fait venir son docteur, un homéopathe, et demande une potion qui la guérisse assez vite pour lui permettre d'aller le soir au bal.

Le docteur écrit son ordonnance; la femme de chambre va chercher la potion et la remet au mari, qui, goûtant peu ce genre de médication, trouve plaisir de jeter le contenu de la bouteille et de la remplacer par de l'eau filtrée.

Mme de B...., se sentant souffrante, fait venir son docteur, un homéopathe, et demande une potion qui la guérisse assez vite pour lui permettre d'aller le soir au bal.

—Eh bien! incrédule, lui dit-il, n'irez-vous encore les effets de notre médecine?

M. de B...., riant aux larmes, lui raconte sa supercherie.

—Hé! mon dieu! fait l'homéopathe, vous n'aurez pas rinçé la bouteille, voilà tout; une goutte suffisait!

VINS D'ÉTÉ, CHAMPAGNE, etc.

1,000 CAISSES DE VIN DE BORDEAUX, à \$2.50 et au-dessus la caisse, des vendanges et marques favorites de « Barton et Guestier, » et « Nathé Johnston. »

200 CAISSES SAUTERNE ET BARSAC.

500 CAISSES CHAMPAGNE MOËT ET CHANDON.

50 PANIERS D'EAU DE SELTZ ALLEMANGE FRAICHE.

250 CAISSES HOCK.

250 " MOSELLE.

Avec l'assortiment ordinaire d'ÉPICERIES FRAICHES.

A. MCGIBBON,
Entrepôt Italien
rue St. Jacques.

BOTTES—SOULIERS—BOTTES.

MM. BRODEUR & BEAUVAIS, No. 278, Rue Notre-Dame, viennent de recevoir des meilleures manufactures d'Angleterre, un nouvel assortiment de Chaussures pour Messieurs, convenables pour l'été et l'automne. Aussi des Bottines Françaises pour Dames; des Souliers pour Dames de la Princesse Alice Pantoufles brodées pour Dames. Pantoufles avec talons en Chevrefeuille noir. Bottines pour Dames en Chevrefeuille blanc. Satin et de Jean, qu'on a toujours en mains et qu'on offre en vente à des prix très raisonnables par le comptant.

N. B.—Un assortiment considérable de Bottes en Toile pour Messieurs, Dames, Demoiselles, Garçons et Enfants, à moitié prix. Ces marchandises seront vendues pour argent comptant seulement.

BRODEUR & BEAUVAIS.
Successeurs de J. & T. BELL.
278, Rue Notre-Dame, Montréal.
33d

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées à au soussigné, seront reçus à ce Bureau jusqu'à Samedi, le 27 courant, à midi, pour fournir tous les matériaux, instruments et ouvrages demandés pour bâti et compléter cinq loges de gardiens d'écluses, sur le Canal Champlain.

Les plans et devis peuvent être vus à ce bureau et au bureau du Canal, à Champlain, le et après le 19 courant.

Les noms de deux personnes qui consentent à cautionner pour l'entrepreneur devront être annexés à chaque soumission.

Les Soumissions devront être adressées « Soumissions pour loges de gardiens. »

L'on ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions proposées.

[Par ordre] [Signé] J. G. SIPPELL.
Ing. Supt.

Bureau du Canal.
Montréal. 16 Août. 1870.
33b



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et marquées « Soumissions pour ouvrages au Canal Grenville, » seront reçus à ce Bureau, jusqu'à MERCREDI SOIREE, le 31 Août courant, pour l'élargissement d'environ CINQ MILLES du CANAL GRENVILLE, et la construction de TROIS ÉCLUSES.

L'ouvrage peut être considéré comme un tout, ou être partagé en TROIS sections, comprenant chacune une écluse.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau ou au Bureau du Canal Lachine, le et après Jeudi, le 19 courant, où l'on peut aussi se procurer des blancs de soumissions imprimés et tout autre détail.

Chaque soumission devra contenir les noms de deux personnes solvables et responsables, voulant garantir l'exécution du contrat.

Le Département cependant ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, { Ottawa. 10 Août 1870.
33

GEORGE YON,
PLOMBIER ET FERBLANTIER,
241, Rue Saint Laurent, 241,
MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER
RÉFRIGÉRATEURS

Constructeur de Fournaises à Air Chaud
POSEUR DE TUYAUX À GAZ, BAISSES ET CLOSETS.

Toutes commandes exécutées avec soin.

4 mai. 1870.

BONNE NOUVELLE!

OUVERTURE DE
L'HOTEL DU CANADA
RUE ST. GABRIEL,
MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désiré, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware, propriétaire, et F. X. Fortin, gerant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.

Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No.

208, Rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE. Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveau. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Montréal. 4 mai 1870.

18z



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 25ème Jour d'AOUT prochain, pour la construction d'une Digue et Régulateur, à la tête du Canal Lachine.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal le et après vendredi le 22 courant, où on peut obtenir des formes imprimées, pour soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes responsables qui voudront devenir caution pour l'accomplissement du contrat, doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN.

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 13 Juillet 1870.

24f

PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal. { COUR SUPERIEURE.

In re PIERRE LORTIE *Failli.*
et TANCREDE SAUVAGEAU *Syndic.*

SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour

obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

PIERRE LORTIE
par MOUSSEAU & DAVID,
SES PROCUREURS ad litem

Montréal. 15 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal. { COUR SUPERIEURE.

No. 1144.

A VIS est par le présent donné que Philomène

A Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté, le ou vers le dix Avril dernier, une action en

separation de biens contre Herménégilde Vial, main-

tenant absent de cette Province.

MOUSSEAU & DAVID,

AVTS. ET PROCUREURS DE LA

DITE DAME P. ALLARD.

Montréal, 4 Juillet 1870.

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES

C'est le bon temps de se procurer une bonne

GLACIERE,

à BON MARCHE.

UNE reduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée.

GEORGE YON,

Ferblantier et Plombier,

No. 241 Rue St. Laurent.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes { MONTREAL.

Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. { MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les

Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoranda, Livres de Commerce de toutes

descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleures

GLACIERES, BARATTES pour faire la

CREME À LA GLACE. Le soussigné a

aussi à son emploi des FERBLANTIERES, PLOMBIERS, COUVREURS

en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle,

aussi toutes espèces de réparations faites à ordre.

L. J. A. SURVEYER. 524 Rue Craig. Montréal.

23a

ETABLISSEMENT 1840.

F